



Communiqué de presse

Jeudi 24 juillet 2014

Algues vertes : l'Etat condamné à payer la facture

La cour administrative d'appel de Nantes a reconnu la responsabilité de l'Etat dans la mort du cheval, intoxiqué en 2009 par des algues vertes en décomposition sur la plage de Saint-Michel-en-Grève. Pour France Nature Environnement (FNE), qui avait lancé en 2011 une campagne dénonçant les effets sanitaires des algues vertes, cette décision met une fois de plus en lumière l'échec de l'Etat à remettre en cause l'élevage industriel.

Le contribuable, grand perdant face à l'élevage industriel

La cour administrative de Nantes a reconnu que la prolifération des algues vertes, ayant causé la mort du cheval de M. Petit le 28 juillet 2009, était liée aux « *carences [de l'Etat] à mettre en œuvre de manière suffisamment efficace les règles nationales et européennes* » sur la protection des eaux « *contre les pollutions d'origine agricole* ». La France sera d'ailleurs très probablement condamnée à la rentrée par la Cour de justice européenne pour mauvaise application de la Directive Nitrates, Le phénomène des algues vertes s'étend désormais au delà de la Bretagne, sur les plages des régions Pays de la Loire et Normandie, avec son cortège de risques sanitaires, d'atteintes à l'environnement et ses graves conséquences économiques, notamment pour le tourisme et la conchyliculture.

Pour Florence Denier-Pasquier, ayant rapporté un avis du CESE sur ce sujet¹ : « *Au lieu de promouvoir les pratiques agricoles compatibles avec la qualité de l'eau, l'Etat continue à céder aux lobbies agro-industriels et poursuit la dérèglementation. Les agrandissements et regroupements d'élevages intensifs sont facilités. L'Etat doit intensifier les mesures pour diminuer les flux d'azote dans les bassins versants... et au final c'est l'Etat – donc le contribuable ! - qui paie les dégâts du modèle agro-industriel.* »

Changer vraiment de modèle agricole

¹ « La gestion et l'usage de l'eau en agriculture » avis adopté le 23 avril 2013 par le CESE

A l'heure où le Ministère de l'agriculture met en avant l'agro-écologie, le modèle d'élevage industriel doit être remis en cause en profondeur.

Pour Jean-Claude Béviard, vice-président de FNE chargé des questions agricoles : « *Tant que le cheptel, en Bretagne notamment, sera trop dense, il faudra importer des aliments pour nourrir le bétail, on manquera de terres pour épandre les effluents et les pollutions persisteront. L'Etat doit réorienter les filières vers un élevage de qualité lié au sol et surmonter les intérêts catégoriels pour répondre à l'intérêt général.* »

Denez Lhostis, président de FNE : « *Le plan de reconquête de la qualité de l'eau en Bretagne, s'il s'est révélé ruineux pour les finances publiques, débouche sur un résultat médiocre, au vu de la qualité de l'eau aujourd'hui. FNE doit-elle repartir en campagne contre les algues vertes pour que l'Etat français engage une action réellement efficace pour en finir avec la prolifération des algues vertes ?* »